

aura, n'étant ni morale ni salutaire, sera tout à fait nulle, sans portée et sans gloire.

D'ailleurs nous n'avons pas seulement à démontrer que la société Américaine a besoin de cette intervention morale de la race française du Canada; ce qui est encore incontestable, c'est que pour le Canada, ces vertus morales et ces qualités intellectuelles qui l'ont distingué jusqu'à présent sont absolument les éléments essentiels de sa vie propre, de son existence, de son indépendance, enfin de tout ce qui constitue le plus complètement sa nationalité.

L'expérience a déjà été faite, dans les années qui ont précédé, de ce qui peut arriver par l'abandon de ces qualités vitales; d'autres centres de la population française en Amérique ont perdu leur caractère propre, ont oublié l'histoire de leurs pères, ont laissé de côté leurs anciennes gloires, et ont abandonné toute relation morale avec leurs frères de l'ancienne patrie. Or, ceux-là, dans des circonstances plus favorables, sous un climat plus avantageux dans les grandes régions du Mississipi, dans les riches contrées de la Louisiane, non seulement ne se sont pas accrus, mais en sont arrivés à un état d'incantissement et d'absorption presque complète.

Ce n'est donc pas une question oiseuse que celle qui consiste à examiner si un peuple conservera les qualités qui forment son caractère principal, car c'est de là que dépend l'influence qu'il peut exercer, c'est de là que dépend la conservation de sa propre existence.

Or nous pouvons assurer que jusqu'à ce jour, rien ne fait présumer, pour le Canada, l'abandon de ses qualités caractéristiques et constitutives; elles se sont conservées parmi les plus grands obstacles, elles pourront se conserver et même produire des fruits plus abondants dans les circonstances actuelles qui sont plus favorables, et avec la perspective qui apparaît chaque jour plus éblouissante du rôle glorieux qui est réservé à cette jeune population en Amérique.

Dans les dernières années, cette race canadienne qui s'est établie avec tant de hardiesse au milieu des tribus les plus sauvages, et a occupé avec un climat si rude, des terres jusque-là sans culture, qui a combattu si héroïquement pour maintenir son union avec un gouvernement qui l'avait abandonnée, et depuis sous un régime étranger s'est développée si extraordinairement en nombre, en aisance, et en puissance, et cela sans capituler, sans aide, sans moyens abondants de culture intellectuelle, sans représentation nationale; actuellement, grâce à sa constance et à une énergie qui n'a rien de supérieur dans l'histoire, elle a conquis la paix, elle a vaincu les plus puissants obstacles du sol et du climat, elle a obtenu les droits constitutionnels les plus étendus, elle s'est assurée le plus riche capital dans un territoire immense, dans une industrie déjà prospère, mais surtout dans des institutions religieuses, morales et intellectuelles pleines d'avenir.

Et dès lors, comment ne pas espérer qu'avec toutes ces nouvelles conditions de succès, et avec l'expérience des années écoulées, elle ne se conserve, elle ne reste inébranlable et elle n'attache toujours de plus en plus de prix à sa nationalité, et au rôle glorieux qui lui est réservé.

BELGIQUE.

CADORET.—La vie de Christophe Colomb, par l'abbé Eugène Cadoret, Bruxelles 1869, in-12, 416 p. Lacroix, Verbeekoren et Cie.

Navarette et Munoz en Espagne, Bossi et Spotorno en Italie, Washington Irvine en Amérique, Humboldt en Allemagne, Roselly de Lorgues en France ont publié d'importants travaux sur la vie de Christophe Colomb. L'abbé Cadoret venant après tant d'illustres devanciers n'a pu que glaner après eux: ce livre est un résumé intelligent, modeste et sobre des écrits précédents. Il vient bien à son heure au moment où il est plus acieusement question que jamais de la canonisation de Colomb. M. l'abbé Cadoret est chanoine de St. Denis et aumônier de la marine de France.

HENNEBERT.—Grammaire française, par O. Hennebert, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée Royal de Bruxelles, 292 p. in-12, Liège, Dessain.

CANADA.

LA TERRE ET L'UNIVERS.—Lettre amicale à un pessimiste, 46 p. in-8. Côté.

Cette brochure traite de diverses questions: la terre est-elle le centre de l'univers ou du moins de notre système? Y a-t-il d'autres globes habités que le nôtre? L'écriture s'oppose-t-elle à la négative dans le premier cas, à l'affirmative dans le second? La brochure est un écho des discussions animées (le mot est en un euphémisme) qui ont eu lieu dans notre presse périodique sur ces questions.

BÉDARD.—Histoire de cinquante ans, (1791-1841). Annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la constitution jusqu'à l'Union, par T. P. Bédard, in-8, 416 p. Québec. Léger Brousseau.

Cet ouvrage, comme celui de M. Garneau, est écrit franchement et exclusivement au point de vue de la nationalité franco-canadienne, et ceux qui ont trouvé notre grand historien trop intraitable sur ce chapitre seront encore moins contents du jeune écrivain qui fait aujourd'hui ses débuts. M. Garneau n'a consacré à la lutte constitutionnelle de 1791 à 1841 que les quatre derniers des seize livres dont se composent

ses trois volumes, et dans cet espace, la guerre de 1812 à 1815, tient encore une très-grande place. M. Bédard a pu entrer dans de plus grands détails sur les discussions parlementaires et sur la législation qui sont le sujet principal de son ouvrage. Plein de sympathie pour les premiers champions de nos libertés constitutionnelles, il dit son fait assez carrément à l'ancienne oligarchie et n'y va point par quatre chemins. Cela ne l'empêche cependant pas de voir les fautes commises par notre *chambre d'assemblée* (comme on l'appelait) et il porte sur le tout dans son dernier chapitre un jugement assez impartial que nous reproduisons:

"En parcourant les annales parlementaires et politiques du Bas-Canada, il a été difficile, au milieu d'événements secondaires qui entraînent dans le cadre de cet ouvrage de dégager toujours l'idée dominante ou l'esprit qui animait l'assemblée législative, en sorte qu'il convient de jeter un coup-d'œil général sous ses délibérations.

"Dès le début du nouveau régime ce fut la lutte relativement à la langue dans laquelle devait être tenu le compte rendu des délibérations qui fut un sujet de querelle: la chose une fois réglée, il ne semble plus que plus y avoir de divisions. La guerre des Etats-Unis, en inspirant aux Canadiens des sentiments de loyauté qui fit disparaître toute animosité de race, semblait avoir mis fin aux dissensions, quand les abus de pouvoir, les actes arbitraires du gouvernement provincial révoltèrent le sentiment des Canadiens et engagèrent l'assemblée à formuler ses nombreux griefs touchant l'inéligibilité des juges, le conseil des emplois, l'incompatibilité d'une situation rétribuée par le gouvernement avec un mandat de représentants, les sinécures et les pensions que le gouvernement provincial prodiguait à ses favoris. Plus tard, et ce fut la dernière cause de discorde, les prétentions de l'assemblée au sujet du contrôle sur le revenu général de la colonie amenèrent cette longue série de récriminations auprès du gouvernement impérial, et le malaise au sein de la population, malaise qui, adroitement entretenu passa au mécontentement et finit par la révolte.

"Certes l'assemblée ne fut pas toujours sage dans ses délibérations, et les nombreuses arrestations qu'elle décréta contre les journalistes au détriment de la liberté, celle le plus arbitraire encore ordonnée, au mépris de l'indépendance du barreau contre un avocat (M. l'avocat général Hamel) pour une opinion légale donnée sur l'ordre du gouvernement, tous ces actes, disons-nous, ne sont pas de nature à faire croire qu'elle n'a pas abusé de ses pouvoirs.

"Mais d'un autre côté, il régnait parmi ses membres une grande fermeté, et une connaissance approfondie des principes généraux qui régissent le parlementarisme anglais, et c'est ce qui explique la persistance des récriminations relativement à l'inéligibilité des juges et au contrôle exclusif des subsides.

"La suspension de la constitution méditée et amenée par des moyens détournés par l'Angleterre n'avait, il est vrai, d'autre but que de nous réunir au Haut-Canada, mais cette même mesure destinée à nous perdre nous a sauvés, comme l'a dit un de nos publicistes. En effet, au contact d'une nationalité plus nombreuse et qui nous était hostile nous avons senti le besoin de serrer nos rangs; nous avons profité de l'esprit d'entreprise, de l'énergie et du progrès qui distingue la race anglo-saxonne, et fiers de notre origine, ayant la conscience de nos droits, fidèles à notre culte et à nos mœurs, en dépit de toutes les prévisions contraires et de tous les obstacles nous avons conservé nos institutions, notre langue et nos lois."

ANNUAIRE DE L'Université-Laval pour l'année académique, 1869-70, 84-xxiv p. Québec. Côté.

Outre les matières ordinaires contre annuaire contient "Les Martyrs de la Foi en Canada", par M. Prud'homme, pièce qui a obtenu la médaille d'argent au concours de poésie de 1868.

ANNUAL CALENDAR OF M'GILL College and University, 103 p. Examination papers of the M'Gill University 1869-70, 200 p. Becket. Montreal.

Nous extrayons de cet annuaire le sommaire statistique suivant: Etudiants en droit du Collège M'Gill, 46; en Médecine, Faculté des Arts, Collège M'Gill 69; Collège Morrin, 6; Collège St. François 8; total 279; à déduire pour les élèves inscrits dans deux facultés 6; Reste 273; École Normale 74; High School 218; Ecoles Modèles annexes, de l'École Normale 343; grand total 908.

LE NATURALISTE CANADIEN.—Nous avons reçu les neuf premières livraisons de cette publication, qui a été subventionnée par le gouvernement: elles contiennent une foule d'articles intéressants dus la plupart au savant rédacteur M. l'abbé Provencher, à M. Lemoine, au Dr. Crevier et autres collaborateurs. Elle contient aussi des nouvelles scientifiques de sa spécialité; et quelques gravures. Le prix d'abonnement n'est que de \$2 par année. Nous la recommandons aux maisons d'éducation et aux anciens élèves de nos écoles normales qui ne sauraient mieux employer leurs loisirs qu'en perfectionnant leurs études d'histoire naturelle, ni mieux intéresser leurs élèves qu'en leur donnant des notions de cette science sous forme de *leçons de choses*.

LA REVUE LÉGALE.—Recueil de jurisprudence et d'arrêts. Sorel. MM. Mathieu shérif du district de Richelieu et Germain avocat à Sorel ont fondé cette nouvelle publication mensuelle qui en est à sa quatrième livraison. Outre de nombreuses décisions judiciaires rapportées avec soin elle contient divers travaux importants parmi lesquels nous remarquons